Cinquante-sixième année. - N ° 67 A Lundi 4 et mardi 5 avril 2022

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 1412

56 – MORBIHAN

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE LORIENT

Ventes et cessions

910 711 530 RCS Béziers.
GF FAMILY.
Forme : Société par Actions Simplifiée.
Adresse : 26, Avenue De Fontregeire, 34340 Marseillan.
Origine du fonds : Etablissement secondaire acquis par achat au prix stipulé de 325000 EUR.
Etablissement : Etablissement secondaire.
Activité : Exploitation de manèges, amusements publics, structures gonflables, attractions foraines diverses ; restauration rapide sucrée, salé, glaces, confiseries, gaufres et boissons alcoolisées et non alcoolisées, sur place ou à emporter ; commercialisation de cadeaux souvenirs et produits dérivés..
Adresse : 50 b, Avenue Des Druides, 56340 Carnac.
Précédent propriétaire : 429 929 706 RCS Lorient. **MOREAU** (Pierre). Nom d'usage : MOREAU.
Date de commencement d'activité : 24 mars 2022.
Publication légale : Le Pontivy Journal *du* 24 mars 2022.
Oppositions : Au fonds 50 Bis Avenue des Druides 56340 Carnac et correspondance au cabinet Selarl Milin représentée par Me Pierre-Yves Milin Avocat 62 rue Victor Basch 56000 Vannes.
Commentaires : Acte sous seing privé en date du 17/03/2022 enregistré au Service de l'Enregistrement de Vannes 1 le 21/03/2022, Dossier 202200021481. Référence : 5604P01 2022 A 00775. Adresse de l'ancien propriétaire : 25 T Avenue Miln 56340 CARNAC. Adresse du nouveau propriétaire : 26 Avenue De Fontregeire 34340 MARSEILLAN. Acte sous seing privé en date du 17/03/2022 enregistré au Service de l'Enregistrement de Vannes 1 le 21/03/2022, Dossier 202200021481. Référence : 5604P01 2022 A 00775. Les oppositions seront reçues dans les dix jours suivant la publication prévue à l'article L.141-12 du code de commerce..